



## Décès du gérant d'une SARL

Par **shapai**, le **07/03/2016** à **07:04**

Bonjour

Je suis associé dans la SARL de mon époux décédé il y a une an et demi. Il a deux enfants majeure d'un premier mariage et nous avons eu ensemble deux enfants mais mineurs. Mais le problème il n'y a pas de gérant pour la société. Le truc s'est qu'il y a un scooter mais aussi du stock, du mobilier, etc. Et tout stocker dans mon garage. Mon époux m'avait transmis une lettre que j'ai donné au notaire à l'ouverture de la succession qui me donnait l'usufruit jusqu'à ma mort (une voiture dont il était co-emprunteur avec 2.000 € à l'achat et moi qui paye le crédit tous les mois, 20.000 € environ sur un compte dont la notaire à tout récupérer sur leur compte, et surtout la société.

Que faire pour la société ?

Merci.